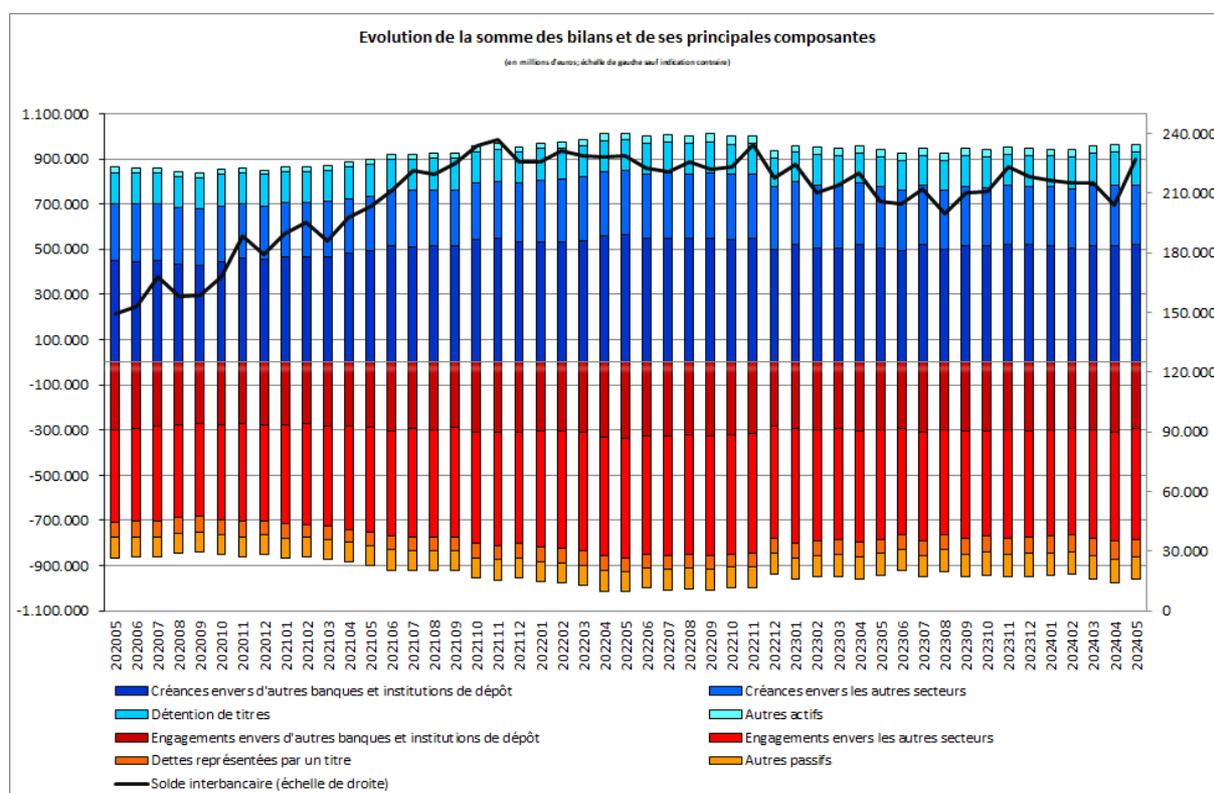


Luxembourg, le 29 juillet 2024

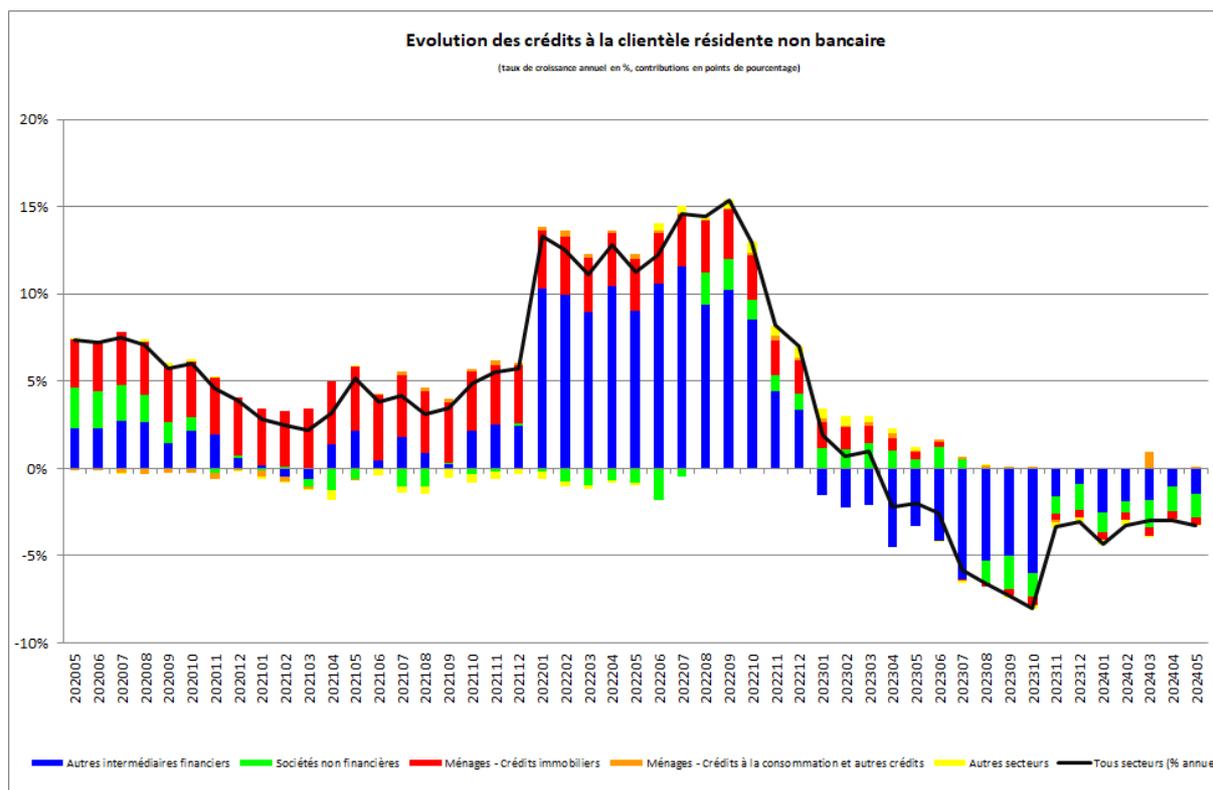
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 960 432 millions d'euros au 31 mai 2024 contre 961 148 millions d'euros au 30 avril 2024, soit une baisse de 0,07%. Cette diminution est due à la baisse des créances envers le secteur bancaire à l'actif et à la baisse des engagements envers le secteur non bancaire au passif. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 2,1%.



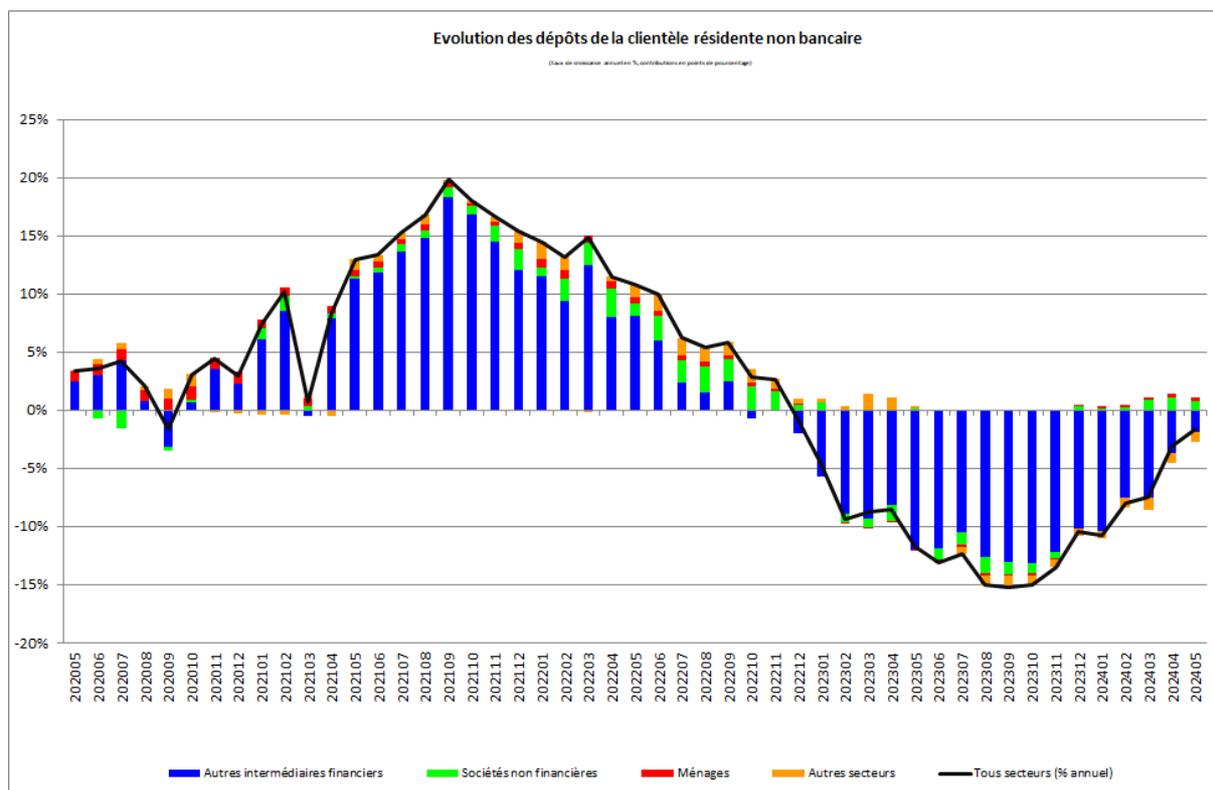
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a augmenté de 22 765 millions, soit 11,2%, pour atteindre 226 885 millions d'euros à la fin du mois de mai 2024.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont diminué de 270 millions d'euros, soit 0,2%, entre avril 2024 et mai 2024. Sur douze mois, ces crédits se sont contractés de 3 757 millions d'euros, soit 3,3%.



Entre mai 2023 et mai 2024, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont régressé de 1 579 millions d'euros (soit 5,5%), les crédits immobiliers aux ménages ont diminué de 476 millions d'euros (soit 1,2%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont diminué de 1 705 millions d'euros (4,5%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont diminué de 3 714 millions d'euros, soit 1,29% entre avril 2024 et mai 2024. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 4 710 millions d'euros, soit 1,6%.



Entre mai 2023 et mai 2024, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 66,4% au 31 mai 2024) ont diminué de 5 340 millions d'euros (soit 2,8%) et ceux des ménages ont augmenté de 978 millions d'euros (soit 2,2%). Les dépôts des SNF ont augmenté de 2 171 millions d'euros (soit 9,7%) et ceux des autres secteurs¹ ont régressé de 2 519 millions d'euros (soit 9,4%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 12 juin 2024 au 23 juillet 2024, s'élève à 6 306 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 277 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

https://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

Département Communication
Tél. : (+352) 4774-4265 ou 4599
Email : press@bcl.lu
www.bcl.lu